

LES COULISSES DE MA MÉMOIRE
Ça aussi, c'est du belge

Éditions Clepsydre
Rue Al' Gaille, 9
1400 Nivelles
Tél. +32 – (0)67 21 14 66

www.clepsydre.be (en français)

© 2005 Marie-Jeanne Nyl (texte)
et René Lambert (illustrations)

Marie-Jeanne Nyl

**LES COULISSES
DE MA MÉMOIRE**

Ça aussi, c'est du belge



Avec mes remerciements à René Lambert
qui a bien voulu illustrer cet ouvrage.

C'est-y bien possible !

Stupeur : j'ai quatre-vingts ans... pour un bonne vingtaine d'années ! Jamais, quand on est jeune, on n'imagine arriver un jour à devoir avouer cet âge canonique. Doublement même, car canonique signifie conforme aux canons de l'Église catholique, c'est-à-dire « âge de quarante ans imposé aux servantes des prêtres » ! Ces temps ont bien changé – quarante ans alors voulait dire imbaissable. Tandis qu'à présent... même âgée du double, une femme n'entre pas au couvent. Évidemment, dira-t-on, quand on a été comédienne, on le reste toute sa vie. C'est un choix. Je m'explique.

La relecture de ce récit commis il y a plus de vingt ans m'apporte la satisfaction de constater moult progrès concernant les possibilités artistiques et sociales des artistes. Cet ouvrage n'a donc pour ambition que d'être le témoignage – et le témoignage seulement – d'une époque révolue durant laquelle il n'y avait pas seulement des spectacles de grande classe mais aussi des théâtres, des lieux et des comiques branchés sur la gaudriole. Après des années d'occupation pénible, avide de divertissement, le public belge d'après-guerre a adoré l'opérette, la revue, le vaudeville et les spécialistes du genre dit « mineur » (mais qui remplissaient les salles sans subsides). Ces endroits ont disparu, ainsi

que leurs vedettes : Darman, Roels, Simone Max, Libeau, Esther Deltenre, etc., précurseurs des Coluche, Michèle Bernier, Jean-Marie Bigard, Sylvie Joly, Charlotte de Turkheim, etc. De nombreux bouquins écrits à la gloire de quelques « chevronnés » ont relaté les spectacles d'excellente qualité qui ont été réalisés à la même époque dans notre petit coin de terre franco-français. On n'en est pas peu fier ! Mais je pense que le divertissement avait aussi son utilité et que c'est sympa d'en garder le souvenir. C'était du belge.

Comédienne : hou là là ! Et belge de surcroît ! Pourquoi ? Comment ? Choisit-on d'appartenir à un groupe juste après la Deuxième Guerre mondiale et, en l'an 2004, de n'avoir toujours pas de statut ? Quelle pulsion vous fait monter sur l'estrade de la classe de 4^e, non pour résoudre au tableau noir un problème de robinet qui coule, mais pour provoquer l'attention, l'intérêt des élèves à l'écoute d'un poème, ou de les faire mourir de rire en jouant quelques monologues hilarants ? Mystère ! Comment arrive-t-on contre vents et marées à cheminer tant bien que mal dans ce parcours qui n'est jamais un long fleuve tranquille mais un chemin montant, sablonneux, malaisé et de tout côté aux critiques exposé, accompagné de mouches (les professionnels du spectacle) qui prétendent vous aider, hâter votre victoire, qui le font parfois, qui vous barbent

toujours ? La réponse est-elle génétique ? C'est vous qui voyez.

« Gloire immortelle de nos aïeux... »

Du côté de mes grands-parents paternels, je ne sais que peu de choses.

Mon grand-père, employé aux Chemins de fer, fut renversé par un train et en mourut. Ma grand-mère, agrippée à un tram – qui n'avait pas de porte en ce temps-là –, en tomba et en trépassa aussi. Leur fils – mon père donc – était censé entrer par la grande porte aux Chemins de fer puisque son père y avait régné mais, manque de pot, mon père détestait les trains et passait le clair de son temps à gribouiller. Toujours crayons ou pinceaux à la main, au grand dam de ses parents qui suffoquaient lorsqu'il proclamait qu'il voulait être peintre – non pas en bâtiment, mais sur toile –, ce qui était alors considéré par le menu peuple comme de la démente. Dans l'espoir de le guérir de sa folie, on l'envoya dans une usine où, sur émaux et porcelaine, il put dessiner de jolies petites fleurs, en trempant son pinceau dans un mince filet d'or, loin des vapeurs des locomotives. Mais au lieu de changer d'avis, il s'installa dans cette occupation, devint rapidement chef d'atelier et fut plébiscité grand patron – plus tard. Hélas, le chômage, qui fit des ravages dans le monde entier en 1930, ferma

les portes de l'usine et mon père et ses hommes (comme il disait) trinquèrent. Il ne s'en remit jamais. Alors que jusque-là il avait été un infatigable boute-en-train, son punch, ses dons de musicien, de chanteur, de danseur firent place à l'amertume. L'homme généreux qu'il avait été se fit « ours mal léché ». D'où, à mon avis, je dois d'être facilement la pire des emmerdeuses. Voilà un point d'acquis. Il est vrai que, dans le métier, j'étais signalée comme telle, surtout par les patrons !

Du côté des arrière-grands-parents maternels, leur souvenir remonte à 1831. Cette année-là, notre petit coin de terre héroïquement libéré s'en alla se chercher un roi, mais non pas chez nous – cela posait déjà problème ! Il installa sur un trône l'Autrichien Léopold de Saxe-Cobourg qui arriva avec l'écuyer qui lui avait appris à monter à cheval. L'écuyer – sorte de Tarass Boulba venu, disait-on, des Balkans (comme on aurait dit de l'enfer) – épousa sur le tard la première femme de chambre de la reine Louise-Marie. Mon arrière-grand-père, le Tarass Boulba, se fit mordre cruellement par le cheval du roi et reçut son C4 (comme on dirait maintenant...) ! À cette époque, il n'existait ni congé de maladie ni pension de handicapé. Le seul moyen qu'avait le menu peuple de se protéger contre les frais de la maladie et de la vieillesse, c'était de faire de nombreux enfants, car ceux-ci versaient leur quote-part en cas de nécessité et

gardaient leurs parents âgés chez eux. Car, il faut bien le souligner, les « homes » d'alors étaient de sinistres mouroirs responsables de la terreur que ressentait les vieux à l'idée d'y être « placés ». Mais aux serviteurs du roi, celui-ci octroyait une rente. Mon arrière-grand-père bénéficia de la formule, jugée à juste titre royale. Le couple quitta la cour, acheta une petite maison à Vedrin, près de Namur, et y vécut non sans histoire, car le Tarass Boulba était buveur et joueur comme pas un. Preuve, il perdit trois fois sa maison en la jouant aux cartes et, heureusement, la regagna avant de rendre son âme au diable.

Le diable, en ce temps-là, c'était la présence de sorciers dans bon nombre d'endroits, et entre autres à Vedrin. Des histoires effrayantes y sont survenues. En voici une que l'on me raconta lorsque j'étais encore enfant et qui me laissa terrifiée. En cet heureux temps précédant la Belle Époque (adjectif attribué loin d'une lucidité claire et nette de la situation des petites gens), Vedrin, minuscule village niché près de l'église, de son cimetière et de son unique bistrot, entretenait chez ses habitants une convivialité exemplaire. L'été, toutes les portes des maisons donnant sur la rue (je devrais dire la route car rien n'était pavé) restaient ouvertes, accueillant pour un brin de causerie toute personne du voisinage. On se connaissait, on savait ce qui ce passait chez l'un, chez l'autre. Et, dans le cas qui

nous occupe, on savait qu'une jeune fille était atteinte d'un mal inconnu que rien ne parvenait à soigner. Dans la détresse de voir partir au fil des jours et des nuits leur fille unique et bien-aimée, les parents allèrent consulter un sorcier ayant pignon sur rue à Namur. Celui-ci diagnostiqua que la fille était « tenue ». C'était l'expression en usage pour signifier qu'un sorcier ou une sorcière avait jeté un mauvais sort sur quelqu'un. En l'occurrence, la malfaisante était, avait-il affirmé, la première personne à passer devant la porte ouverte de la maison de la jeune fille et à demander des nouvelles de sa santé. Les parents devaient alors séquestrer la pseudo-sorcière. Ils enfermèrent la malheureuse dans un réduit insonorisé, l'étendirent nue, ligotée, sur un tas de paille, allumèrent aux quatre coins de petits incendies, en basculant des orvets sur la suppliciée. Bien entendu, ils ne purent obtenir que cette parfaite honnête femme fasse quoi que ce soit pour ne plus « tenir » la jeune fille. Ils ne réussirent qu'à lui faire perdre la raison. Lorsqu'elle fut rentrée chez elle, sa famille, alertée par son absence prolongée, l'état de délabrement de ses habits et l'état de démence dans lequel elle se trouvait, fit immédiatement une enquête et, les voisins ayant remarqué que la porte de la rue s'était refermée après la visite de l'aimable cousine de mon arrière-grand-mère, « l'horreur fut rapidement connue ». Il y eut procès contre le sorcier de Na-

mur. La famille ayant procédé à la réalisation de la médication suscitée par ce gourou de bas étage dut quitter les lieux. Cela, en ce temps-là, se faisait en charrette à bras, sous les huées et le lynchage de tout le village. Ils prirent la fuite et l'on ne sut jamais ce qu'il advint de la jeune fille malade.

Autre aventure nébuleuse : toujours en ce temps-là à Vedrin, lorsque survenait un décès dans une maison, on descendait le trépassé dans la pièce du rez-de-chaussée (qui servait en d'autres temps de cuisine, de salle à manger, de salle de bains le samedi) et une demi-douzaine de voisins venaient veiller le mort afin de ne pas laisser la veuve seule. Ils passaient la nuit à boire de l'alcool en jouant aux cartes. Or le mort, cette nuit-là, était le mari d'une femme connue pour ses dons de sorcellerie. À minuit, alors que la veuve et sa fille se chauffaient auprès du poêle à charbon à deux mètres des joueurs de cartes, un tintamarre abominable retentit dans le grenier. Comme si des objets lourds s'y déplaçaient avec fracas, et que la porte s'ouvrait et se refermait violemment. Les deux femmes restaient sans aucune réaction. Les joueurs de cartes, stupéfaits, les interrogèrent. Elles répondirent que « cela » était normal et allait cesser sous peu. Les voisins, sans l'ombre d'une hésitation, laissèrent leurs voisines – connues dans le village comme faisant commerce avec le diable – seules avec leur défunt et les étranges visiteurs de leur grenier. Il

était connu que les jeteurs de sort se devaient d'agir et, s'ils n'arrivaient pas à « tenir » un étranger, c'est sur leurs proches voire sur eux-mêmes que le mauvais œil s'acharnait.

Ma mère, ayant été élevée dans ces croyances, a toujours cru en ces pouvoirs bénéfiques ou maléfiques. Dès mon plus jeune âge, elle m'avait sérieusement avertie que si quelqu'un me touchait à l'épaule, je devais m'arranger pour poser ma main sur sa tête. Jugez de la difficulté de cet exercice quand on n'est pas plus haut que trois pommes. Heureusement, je n'ai pas eu à me colleter avec qui que ce soit. Mais il reste que je ne supporte pas que l'on me touche sur l'épaule, que la vue d'un reptile – même en image – m'arrête le cœur et j'admets que bien des choses mystérieuses restent sans explication plausible.

Ma grand-mère d'ailleurs était elle aussi un point d'interrogation. Jugez-en. Elle était reconnue comme guérisseuse. J'ai accompagné cette grenouille de bénitier, aussi présente à l'église qu'au cimetière, dans les bois, où elle avait la connaissance de certains pouvoirs bénéfiques de plantes, dont elle faisait des tisanes qui faisaient des merveilles, voire des miracles ! Une pièce du rez-de-chaussée de sa maison, perpétuellement plongée dans une semi-obscurité, éclairée par des bougies entourant une statue grandeur nature de l'Immaculée, ne pouvait se traverser qu'en silence et si

possible, pour l'enfant impie que j'étais, en s'agenouillant sur le prie-dieu pour une prière rapide. Mais c'était le jardin, qui suivait cet endroit peu propice aux jeux, que mon cousin et moi prenions grand plaisir à envahir avec ferveur.

Les jardins n'étaient séparés que par une courte haie facilement enjambée et c'est en la traversant que ma grand-mère rejoignit un jour sa mère, sa proche voisine, qui lui intima l'ordre suivant : « Vénéralte (c'était le prénom de ma grand-mère), venez immédiatement car, lorsque j'aurai rangé ces pots de fleurs, nous rentrerons à la maison. Vous changerez les draps de mon lit, vous y mettrez les plus beaux, ceux qui n'ont jamais servi. Vous me passerez la robe de nuit garnie de dentelle, car je vais me coucher. » « Mais, mère, remarqua Vénéralte, il est midi ! Je sais bien qu'à votre âge – vous allez fêter vos 97 ans –, il est de bon ton de vous reposer, mais tout de même, à midi !... » À remarquer que, de son service à la cour, mon arrière-grand-mère avait gardé une façon de faire très altière, d'où ce vouvoiement et ce choix vestimentaire qui lui faisait porter, avec sa robe noire, un col, des parements et des chaussettes blanches, ce qui plongeait les villageois dans la plus totale admiration. Mais le dialogue qui suivit plongea ma grand-mère dans une stupeur bien compréhensible : « Vénéralte, faites ce que je vous dis. N'oubliez pas de laisser la fenêtre entrouverte, les volets clos.

Je me couche, car je vais mourir. » Ce qu'elle fit séance tenante.

Pour en terminer avec mes étonnants aïeux et leurs drôles de vies, voici une plaisanterie jugée fine. À Vedrin, il y avait donc un bistrot. Un soir d'hiver, quelques joyeux drilles du patelin étaient au comptoir et l'un d'entre eux proposa ce brillant défi : « Je parie une tournée que personne n'oserait aller dans le cimetière chercher une tête de mort. » Il faut rappeler qu'à l'époque, on enterrait encore à même le sol. Et lorsqu'il avait beaucoup plu, quelques ossements remontaient à la surface. Bien entendu, il en était tombé à verse ce jour-là. Le plus intrépide releva le défi. Mais un autre loustic se faufila subrepticement dans le cimetière, observant sans être vu le comportement du fier-à-bras. Celui-ci, s'étant emparé d'une tête de mort couverte de boue, la nettoyait vivement du revers de la main, lorsque le loustic, contrefaisant sa voix, murmura distinctement en patois namurois : « Léy là m' tiesse » (Laisse ma tête). Effrayé, le fier-à-bras laissa tomber sa trouvaille. Puis, se ressaisissant, il haussa les épaules et choisit une autre tête de squelette. Le loustic répéta : « Léy là m' tiesse. » Mais l'autre répondit : « Oï mais non na, ti n'as nin deux tiesses » (Oui mais non, tu n'as pas deux têtes). Et il revint fièrement placer son trophée sur le comptoir du bistrot. Jamais pari ne fit rire autant le village.

Avec dans mes gènes, sans doute, quelques facteurs héréditaires existant dans les chromosomes, on pourra expliquer l'attrait que j'ai eu très jeune pour la musique, le chant, la peinture à cause de mon père. L'amour des cartes à jouer : le rami bridge est mon jeu favori, plus la visite prudente des salles de casino, séquelles du Tarass Boulba. La coquetterie et le quant-à-soi me viennent sans doute de mon aïeule arrière-grand-mère. L'envie d'aider et d'améliorer les situations difficiles et injustes des intermittents du spectacle, d'où mon engagement au syndicat de la FGTB : responsable, ma guérisseuse de grand-mère Vénéralte, qui allait au chevet des mourants et y attrapa la grippe espagnole qui l'emporta – à sa grande satisfaction car c'était quelques jours après la disparition du cardinal Mercier (en 1926), ce qui lui fit dire : « Quelle chance, on vient d'avoir ouvert toutes grandes les portes du paradis. Je pourrai donc m'y faufiler à sa suite ! »

De sa foi incommensurable dans le Dieu des catholiques, des protestants et des orthodoxes, il ne me reste rien. Par contre ses enfants – ma mère, mes tantes, mon oncle – s'amusaient tout jeunes à jouer dans le jardin des scènes qu'ils inventaient (comme par exemple l'enterrement religieux de quelques cadavres de petites bêtes). Et à la messe de Noël : l'une chantait, l'autre jouait du violon, et

l'oncle adorait être enfant de chœur, surtout pour avoir le plaisir de « se déguiser ».

Donc, ne cherchons pas plus loin : l'envie de monter sur les planches, de séduire et d'amuser un grand nombre de personnes, de me travestir, s'explique : j'ai hérité d'un caractère « pas facile » mais aussi d'un super-don : celui de l'empathie. Sans lui, rien n'eût été possible. Sans lui, devenir comédienne et rester l'un des derniers témoins d'une époque révolue – l'après-guerre 40-45 où le besoin de rire, de se divertir a donné lieu au triomphe de la zwanze bruxelloise. « C'était au temps où Bruxelles brusselait... » C'était au temps où les artistes triaient joyeusement et inconsciemment sans filet. Je sais, *on* dira : c'est un règlement de comptes. Je ne suis pas contrariante : *on* appellera cela comme *on* voudra.

Ce récit, je l'écris tout d'abord pour informer ceux et celles qui font et feront le théâtre de demain, afin qu'ils sachent ce que fut pour moi le théâtre d'avant-hier. Ensuite, je trouve loyal de renseigner sans pudibonderie le public. Celui-ci est habitué à ne lire et n'écouter que des interviews d'artistes qui ne dévoilent que le côté « jardin » de leur métier. Le côté « cour » reste soigneusement dans l'obscurité : « Cela vaut mieux, nous dit-on, l'artiste doit garder l'attrait du mystère. » Sur ce point, je pourrais écrire un impressionnant volume.